



Québec, le 16 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 septembre dernier, le député de Deux-Montagnes, déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant notamment de reconnaître qu'un patient dont la maladie est bien traitée grâce à un médicament spécifique, qu'il soit biologique ou chimique, puisse exercer son libre choix et poursuivre ce traitement sans contrainte de changer sa médication.

À l'instar de toutes les provinces canadiennes et de nombreuses juridictions à travers le monde, le Québec applique différentes mesures pour s'assurer d'obtenir les meilleurs prix tout en s'assurant de la qualité des soins pharmaceutiques pouvant être offerts.

En ce qui a trait aux médicaments biologiques, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP), dont fait partie le Québec comme toutes les provinces canadiennes, a adopté des principes fondamentaux pour les biosimilaires (avril 2016). Ainsi, l'APP entend favoriser un environnement concurrentiel qui favorisera la croissance du marché des produits biosimilaires. Concrètement, des conditions de remboursement préférentielles sont appliquées aux produits biosimilaires, tant au Québec que dans le reste du Canada, ce qui n'affecte en rien la possibilité pour un patient de demeurer sur une molécule dont il est stabilisé.

À notre connaissance, aucune juridiction dans le monde offrant une couverture universelle en assurance médicaments n'assure l'accès aux médicaments sans se préoccuper du prix de ceux-ci, ni ne balise les conditions de remboursement. Au cours des dernières années, le ministère de la Santé et des Services sociaux a appliqué avec succès différentes mesures pour s'assurer que les Québécoises et les Québécois paient un juste prix pour leurs médicaments tout en maintenant un des meilleurs accès au monde.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-05422

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488